

N° 121

## JOURNAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

---

SÉANCE DU VENDREDI 9 FÉVRIER 1968

---

*Onze heures du matin*

## PRIÈRE

Du consentement unanime, sur motion de M. Beer, appuyé par M. Roxburgh, il est ordonné,—Que l'ordre portant reprise du débat sur l'article 32 inscrit à la rubrique des Avis de motions du *Feuilleton* de lundi dernier et dont voici le texte:

«Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'introduire immédiatement une mesure en vue d'augmenter comme suit les indemnités versées pour le bétail abattu en vertu de la Loi des épizooties: a) bétail pur-sang, \$200, b) bétail croisé, \$125» inscrit au nom de l'honorable député de Saint-Hyacinthe-Bagot, soit révoqué et que le comité permanent de l'agriculture, des forêts et de l'aménagement rural soit autorisé à étudier les dispositions dudit avis de motion et à faire rapport à ce sujet.

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M<sup>me</sup> Rideout, il est ordonné,—Que le nom de M. Barnett soit substitué à celui de M. Knowles sur la liste des membres du comité permanent du travail et de l'emploi.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-32, Loi modifiant la Loi sur les terres territoriales, la Loi sur les titres de biens-fonds et la Loi sur les concessions de terres publiques.

M. Laing, appuyé par M. Drury, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.